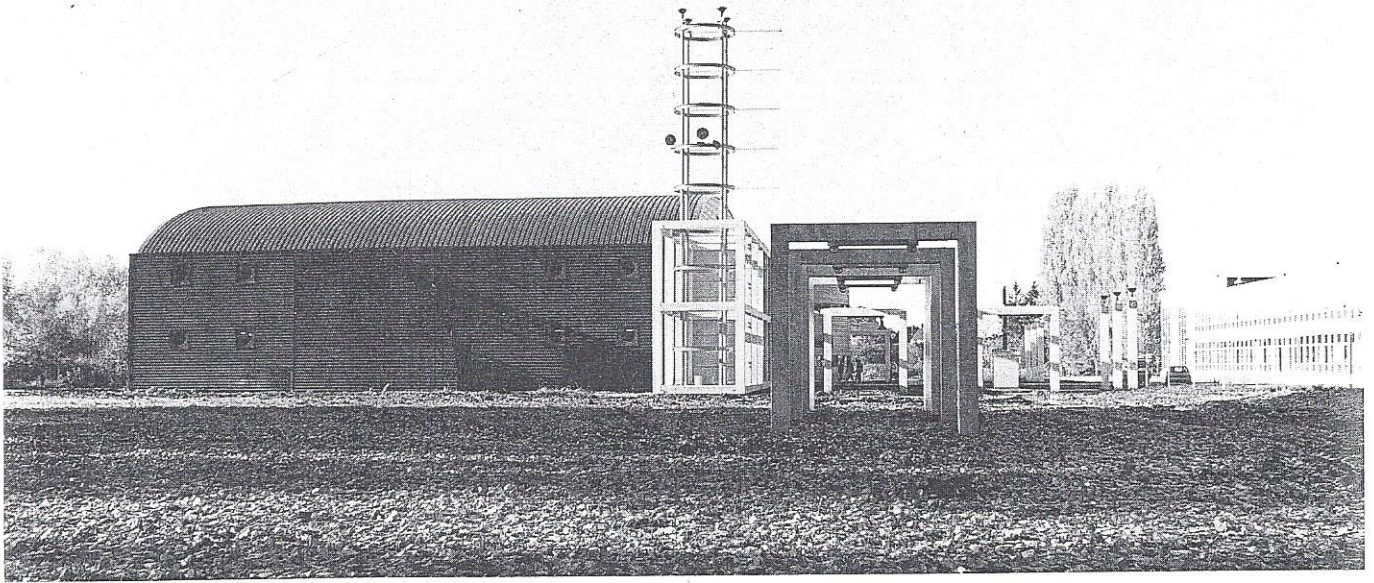


A x L, no 60, mar-juin, 1994.

# AMPHITHEATRE POUR LA FACULTÉ POLYTECHNIQUE DE MONS



## DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le bâtiment se compose de :

- une cour d'honneur délimitée par des portiques où sont installées des "sculptures" faites d'objets industriels anciens.
- une galerie vitrée, sur une maille cubique de 4,10 m, lieu de circulation et d'exposition. Y sont inscrits : le volume arrondi de la cafeteria et la tour métallique. L'entrée est marquée par un auvent en forme d'aile d'avion.
- une "boîte noire", bardée, abritant le volume de l'amphithéâtre proprement dit, sorte de cocon confortable.

## QUELQUES DONNÉES TECHNIQUES :

L'ensemble du bâtiment est fondé sur pieux forés de 18 m de longueur.

L'ossature de la galerie est en béton préfabriqué, avec coupure thermique.

Les pans vitrés de 3,70 m x 3,70 m, en doubles vitrages trempés, sont supportés aux angles par des disques reliés à une colonne tubulaire centrale, l'ensemble en inox brossé. Les joints entre vitrages sont en silicone noir.

L'amphithéâtre lui-même, ainsi que la cafeteria, sont construits en murs porteurs de blocs de béton apparents rosés, appareillés "à l'américaine". Des armatures sont disposées dans les joints horizon-

**Ing. architectes :**  
**Th. PIRON,**  
**Chr. GERARD,**  
**E. STASSEN**  
**et H. WILQUIN**

taux, ce qui permet de réaliser un bâtiment de plus de 30 mètres de côté et de 12 mètres de hauteur sans joint de dilatation.

L'amphithéâtre est divisible en deux parties de chacune 360 places par un mur acoustique mobile, manoeuvrable manuellement malgré ses 10,5 m de hauteur et ses 600 kg par mètre courant.

La toiture, en panneaux sandwichs en bois, est supportée par des poutres en bois lamellé-collé bi-appuyées, sauf les poutres centrales qui sont encastrées d'un côté, afin de reprendre le poids du mur mobile avec une déformation faible.

Les murs extérieurs sont garnis de bardages métalliques aux nervures horizontales, de ton bleu marine.

La toiture est couverte de tôles nervurées cintrées de même ton.

Les murs intérieurs de l'amphithéâtre sont partiellement garnis de lambris en panneaux de copeaux de bois, qui masquent les gaines de pulsion d'air et dont les perforations procurent une absorption phonique.

La galerie est chauffée par le sol, par tubes d'eau chaude noyés en chape et l'amphithéâtre dispose d'un système de ventilation.

Le bâtiment est éclairé de luminaires métalliques à tubes fluorescents, créés par Hugues WILQUIN. L'amphithéâtre est doté d'une puissante régie technique audio-visuelle.

Enfin, le hall de la galerie abrite une fresque faite de 16 tableaux de 90 x 180 peints par Denis DELPIRE. ■

